



Communiqué de presse
Au Conquet, le 06 juin 2018

Retour sur le conseil de gestion du 7 juin 2018 : Tableau de bord, éducation et nouveaux projets à l'ordre du jour

Le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise s'est réuni jeudi 7 juin 2018 au Conquet. Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Tableau de bord 2018 et perspectives de révision
- Bilan des 10 ans d'éducation au milieu marin
- Appel à projets pour la conservation et la transmission du Patrimoine culturel
- Le Parc, partenaire de nouveaux projets
- Financements de projets locaux
- Nathalie Sarrabezolles au conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité.



Animation sur la découverte de l'estran sur la
plage du Ris à Douarnenez

Bilan de 10 ans d'éducation au milieu marin

En 2008, le Parc naturel marin d'Iroise lançait son programme éducatif « Les P'tits mousses de l'Iroise ». Avec ce projet en faveur de l'éducation au milieu marin, les équipes du Parc naturel marin d'Iroise interviennent, en moyenne et par an, dans 16 établissements scolaires, auprès de 27 classes, soit 586 enfants à raison de 53 animations. Les actions d'éducation ou plus largement de sensibilisation, mises en place par le Parc, sont variées et s'adressent à différents publics comme les professionnels et le grand public.

L'éducation à l'environnement est le fondement de toute action de conservation de la biodiversité. Elle favorise l'apprentissage à l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action. Elle s'attache, de manière transversale aux dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques de notre société. Elle œuvre pour que nous devenions tous des

Contact presse

Virginie GERVOIS : virginie.gervois@afbiodiversite.fr – 02 98 46 63 73 – 06 77 26 85 60
www.parc-marin-iroise.fr

citoyens responsables et solidaires, acteurs de nos territoires, conscients des équilibres et des enjeux nationaux et planétaires.¹

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a réaffirmé le rôle de l'Agence française pour la biodiversité en matière d'éducation et de sensibilisation.

Le décret de création du Parc naturel marin d'Iroise comprend une orientation de gestion relative à l'approfondissement et à la diffusion de la connaissance des écosystèmes marins de l'Iroise. Le Plan de gestion du Parc précise qu'il convient de diversifier les publics sensibilisés à l'environnement marin, de favoriser une éducation à l'environnement marin, garante d'une meilleure protection du milieu marin.

Depuis 10 ans, les actions d'éducation ou plus largement de sensibilisation, mises en place par le Parc naturel marin d'Iroise sont variées et s'adressent à divers publics.

La sensibilisation du grand public



Les « portes ouvertes » du Parc naturel marin d'Iroise en septembre 2017

Le Parc a investi des espaces d'exposition qui permettent la découverte de la mer d'Iroise auprès d'un large public. La gare maritime du Conquet propose ainsi une exposition sur l'archipel de Molène et le milieu marin d'Ouessant. La muséographie de la maison de l'algue à Lanildut a été conçue en lien avec le Parc et propose la découverte du champ d'algues molénaïses et des pratiques associées. La rénovation du pavillon tempéré d'Océanopolis, rebaptisé pavillon Bretagne, consacre désormais un espace important à l'Iroise et aux actions menées dans le Parc. Prochainement, la maison de l'environnement insulaire de Molène sera dotée d'une nouvelle muséographie.

Parallèlement, des expositions temporaires sont régulièrement proposées, à travers un catalogue largement diffusé, aux collectivités ou structures qui en font la demande. Ces expositions se présentent sous la forme de panneaux qui peuvent être affichés en intérieur ou sur des supports extérieurs qui ont la forme de balises. Elles peuvent aussi être plus élaborées et plus interactives à l'exemple de l'exposition « Laminaire, dis-moi à quoi tu sers ? » réalisée dans le cadre du projet européen *Valmer* relatif aux services écosystémiques.

La sensibilisation des publics se fait également à travers des cycles de conférences animées par les agents et des événements sur l'ensemble du territoire. Les portes-ouvertes des locaux du Parc au Conquet et sur l'île Tristan, la participation aux fêtes maritimes de Brest et de Douarnenez ou à d'autres événements des partenaires sont quelques-uns de ces moments forts qui donnent l'occasion d'échanger et de faire connaître le Parc, sa biodiversité et ses actions de gestion.

Tous les étés, des saisonniers interviennent sur les navires de la Penn-ar-Bed qui font la traversée Le Conquet-Ouessant ainsi qu'Audierne-Sein afin de faire découvrir l'environnement de l'Iroise aux visiteurs des îles.

Le Parc réalise un certain nombre de publications qui participent à la sensibilisation des usagers de la mer : un livret d'identification des mammifères marins en Iroise, une réglette présentant les tailles minimales de capture est largement distribuée ainsi que d'autres outils, tels que l'annuaire des marées ou le Journal de bord du Parc, sensibilisent et informent sur les bonnes pratiques et les actions du Parc.

¹ Définition Parc nationaux de France 27/01/16 dans *Les parcs nationaux acteurs et territoires au service de l'éducation à l'environnement. Stratégie inter-parcs pour l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les parcs nationaux à l'objectif de 2020*, votée lors du CA de PNF le 14 novembre 2016.

Contact presse

Virginie GERVOIS : virginie.gervois@afbiodiversite.fr – 02 98 46 63 73 – 06 77 26 85 60

www.parc-marin-iroise.fr

Les P'tits mousses de l'Iroise



Découverte de la musique de la mer sur la plage de Portez au Conquet

Afin de sensibiliser le public scolaire à l'environnement marin, un travail est mené depuis 2009 par les équipes du Parc auprès des établissements scolaires de l'Iroise à travers le programme d'animations pédagogiques « Les P'tits mousses de l'Iroise ».

Le programme des P'tits mousses de l'Iroise est soutenu par la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Des échanges réguliers sont établis avec les conseillers pédagogiques des circonscriptions.

Ces animations ont pour objectif d'amener les jeunes à mieux comprendre l'environnement marin de l'Iroise, à mieux le protéger, à se familiariser avec les enjeux du

développement durable. Indirectement, elles sensibilisent aussi les familles car les enfants partagent avec leurs parents et leurs frères et sœurs les expériences vécues en classe.

Les animations des P'tits mousses sont proposées prioritairement aux écoles primaires des communes littorales et des îles du Parc qui souhaitent mener, durant l'année scolaire, un projet pédagogique en lien avec la mer d'Iroise.

Elles s'adressent aux enfants depuis la TPS jusqu'au CM2 mais aussi ponctuellement aux collégiens et aux lycéens.

Les animations ont lieu en classe ou sur le terrain. Les séances sont réparties dans l'année, généralement de janvier à juin. Les animations sur le terrain sont programmées durant le dernier trimestre lorsque les conditions météorologiques deviennent plus clémentes. Elles s'organisent aussi en fonction des coefficients de marée.

L'équipe du Parc accompagne les enseignants sur de nombreux sujets relatifs à la mer d'Iroise et au développement durable : pêche et observation de plancton, participation à une pêche scientifique en baie de Douarnenez, découverte de la faune et de la flore sur l'estran, sensibilisation aux macro-déchets sur les plages, découverte d'un port de pêche et des espèces pêchées en Iroise, découverte d'un milieu insulaire par des visites sur l'île de Sein et Molène...

Depuis 2014, une nouvelle thématique est proposée aux écoles à chaque début d'année scolaire. Les enseignants se saisissent bien volontiers de ces propositions qui leur permettent de renouveler leur projet pédagogique et d'aborder la découverte du milieu marin de façon transversale et diversifiée. Nous avons ainsi travaillé avec eux sur : les algues (2014-2015), les curiosités de l'Iroise (2015-2016), les bruits de la mer (2016-2017), les couleurs de l'Iroise (2017-2018).

Le Parc dédie aux animations des P'tits mousses une partie du temps de travail d'une chargée de mission et de six agents de terrain. La chargée de mission a en charge le suivi administratif et financier du projet. Elle est en lien avec les services départementaux de l'éducation nationale. Elle participe à la conception des animations aux côtés des agents de terrain.

Les agents sont chargés des prises de contact avec les enseignants. Ils établissent avec eux le planning des interventions. Ils conçoivent les animations et les outils associés. Ils interviennent en classe et sur le terrain. Ils coordonnent le contenu des interventions des prestataires extérieurs.

Des intervenants extérieurs sont régulièrement sollicités pour enrichir les interventions et apporter un regard renouvelé sur la thématique retenue.

Le budget alloué à ce programme est de 10 000 euros par an. Le temps-agent dédié est de 130 jours-agents.

En 2010, quand le programme a été mis en place pour la première fois, 4 écoles soit 12 classes ont sollicité des animations pédagogiques. 29 interventions ont été proposées aux classes pour un total de 242 élèves. Sept ans plus tard, pour l'année scolaire 2016-2017, 593 élèves, soit 72 classes ont bénéficié des animations des « P'tits mousses ».

Une éducation également en direction des professionnels

À travers des conférences, des visites en mer ou des formations, le Parc naturel marin d'Iroise participe également à l'éducation et/ou à la sensibilisation de publics professionnels. Les chartes « partenaires » : « Pêcheur partenaire », « Port partenaire » et « Guide partenaire », comportent notamment des cessions de formation sur un thème donné. La charte « Pêcheur partenaire » propose, par exemple, une formation de lutte anti-pollution aux hydrocarbures avec le concours du Cedre et du CEPOL (Centre d'expertises pratiques de lutte antipollution de la Marine nationale). La charte « Guide partenaire » à destination des prestataires de découverte du milieu marin propose une sensibilisation pour la reconnaissance des oiseaux marins.

Cette approche auprès des professionnels prend également la forme de visites en mer avec un agent du Parc pour les commentaires, de conférences ou bien de visites des locaux du Parc.

Appel à projets pour la conservation et la transmission du Patrimoine culturel



La pointe des Capucins et son ensemble fortifié

Un appel à projets ayant pour objectif de favoriser la conservation et la transmission du patrimoine culturel de la mer d'Iroise est soumis à l'appréciation du conseil de gestion.

Les savoirs et savoir-faire maritimes sont l'une des composantes essentielles de l'identité et de la culture de la pointe du Finistère. Mer nourricière et dangereuse, l'Iroise est, depuis des siècles, à l'origine d'adaptations humaines et donc d'émergence de formes culturelles dans des domaines variés : pêche, transformation de la ressource et gastronomie, signalisation et navigation, rapport homme-femme, création artistique... Les connaître, les faire connaître et les garder en mémoire sont parmi les missions des acteurs du patrimoine maritime

que le Parc souhaite soutenir.

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projets publics (collectivités, établissements publics,...), privés à but non lucratif ou aux personnes morales exerçant une activité économique, à l'exclusion des particuliers.

L'appel à projets cherche à soutenir des projets :

- d'études ou d'inventaires des patrimoines

Contact presse

Virginie GERVOIS : virginie.gervois@afbiodiversite.fr – 02 98 46 63 73 – 06 77 26 85 60

www.parc-marin-iroise.fr

- de conservation de la mémoire et/ou des savoir-faire
- de conservation et/ou de restauration du patrimoine culturel matériel
- de transmission/valorisation des patrimoines

Pour bénéficier d'un soutien financier de la part du Parc, le projet pourra :

- être porté par une structure publique ou privée à but non lucratif ou par une personne morale exerçant une activité économique, à l'exclusion des particuliers.
- concerner une ou plusieurs thématiques relevant du patrimoine culturel maritime de l'Iroise et s'inscrivant totalement ou majoritairement dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise.
- s'attacher à étudier, conserver, restaurer et/ou transmettre ces patrimoines culturels maritimes.
- valoriser les résultats en proposant une forme gratuite (exposition, livret, diffusion électronique...) et large de diffusion notamment auprès des habitants et visiteurs des communes littorales et/ou insulaires du Parc.

Le montant de la subvention sera calculé en fonction du montant total du projet et de l'examen technique des services du Parc concernant le projet. Le montant maximum pouvant être attribué par projet est de 10 000 euros nets de taxe. La subvention accordée ne pourra pas dépasser 50% du montant total du projet.

Le Parc, partenaire de nouveaux projets

Le Parc naturel marin d'Iroise est associé en tant que partenaire du projet RECCRU (RECrutement CRUstacés), porté par l'Ifremer et financé par l'association France Filière Pêche, dans le cadre d'un appel à projets. Parallèlement, l'Agence française pour la biodiversité vient d'obtenir une subvention européenne pour un projet « Life intégré » : MARHA pour « Marine Habitats ».



Suivi du cantonnement de langoustes rouges dans la chaussée de Sein

Projet RECCRU : pour une meilleure visibilité sur les stocks de crustacés

Pour des espèces comme le homard, la langouste rouge, le tourteau et l'araignée de mer, il existe très peu ou pas d'informations disponibles sur la partie juvénile du stock qui est susceptible d'entrer dans la pêche à court ou moyen terme. C'est l'objet de ce projet RECCRU (**RE**Crutement **CRU**stacés) qui propose d'élaborer des méthodes pour mieux suivre et prévoir l'évolution des stocks de ces espèces de crustacés, ciblées par les pêcheurs professionnels.

Ce projet est porté par l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et financé par l'association France Filière Pêche, dans le cadre d'un appel à projets.

La partie centrale de ce projet repose sur la mise en place de collecte d'informations, spécifiques à chacune des espèces de crustacés concernées. Pour être pertinente, cette méthode doit s'étendre sur un secteur suffisamment large pour intégrer les différentes situations et habitats le long du littoral Manche – Atlantique. Il est donc prévu de déployer ces collecteurs depuis le Cotentin jusqu'à la Nouvelle Aquitaine. Cela implique la collaboration de nombreux partenaires (dont le Parc naturel marin d'Iroise), des pêcheurs sur l'ensemble de la façade Manche-Atlantique et des structures professionnelles présentes sur ce secteur.

Contact presse

Ce travail sera complété par la mise en place de campagnes scientifiques le long du littoral menées en collaboration avec les pêcheurs.

Ce projet répond clairement à la sous-finalité « préserver les capacités productives et reproductives des stocks emblématiques » du plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise. C'est pourquoi les équipes du parc naturel marin sont mobilisées. Ce travail sera aussi de nature à renforcer le rôle de zone pilote du Parc naturel marin, au sein duquel sont testées et évaluées de nouvelles méthodes d'acquisition de connaissances des ressources de l'environnement côtier pour optimiser la gestion de ces stocks.

MARHA, pour maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats marins

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) vient d'obtenir une subvention européenne pour un projet « Life intégré » (instrument financier de la Commission européenne dédié à l'environnement et au climat). Il s'agit du premier *Life intégré* accordé à la France par la Commission européenne depuis leur création en 2014 pour lequel l'AFB a mobilisé de nombreux partenaires scientifiques et les réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées pour monter ce projet qui a été baptisé : « Marha », pour « Marine Habitats ».

Ce projet a pour finalité de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Il doit permettre d'apporter une aide à l'ensemble des gestionnaires de ces sites pour renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Dans les mois qui viennent, l'AFB et les partenaires de Marha vont s'organiser pour passer à la phase opérationnelle et faire en sorte que Marha se déploie au plus près des sites concernés. Une équipe de coordination va très bientôt être mise en place, les antennes maritimes de façade et les parcs naturels marins, dont le Parc naturel marin d'Iroise, vont être directement concernés et impliqués dans ce projet ainsi que les partenaires associés et leurs implantations.

Financement de projets locaux

Le bureau du conseil de gestion a décidé de financer quatre projets locaux : deux concernant la découverte du milieu marin et deux autres sur la mise en place de mouillages moins impactants sur les herbiers de zostères.

Dans le cadre de l'appel à projets « Soutenir les projets des guides partenaires engagés dans la charte Natura 2000 de bonnes pratiques », destiné à aider la mise en place de projets allant dans le sens de la charte, de promouvoir des pratiques nautiques écologiques et de développer la connaissance du milieu marin auprès des pratiquants, deux porteurs de projets ont reçu un avis favorable de la part du bureau du conseil.

Le premier porteur de projets est Aviron Douarnenez. Son projet consiste en l'adaptation d'une yole de mer pour 4 rameurs et un barreur en version pirogue pour 8 rameurs et un barreur.

La yole en version pirogue sera utilisée pour embarquer des scolaires afin de les amener à la pratique d'une activité physique douce et de les sensibiliser à la fragilité des écosystèmes.

L'aide apportée par le Parc naturel marin d'Iroise est de 2 257,40 €, soit 31% du montant total du projet.

Le deuxième porteur de projets est Ouessant Subaqua. Le projet consiste dans le remplacement de la tête motrice de l'embarcation principale afin de permettre à l'association de poursuivre ses activités, à savoir : proposer une activité de plongée sous-marine aux Ouessantins dont les jeunes ; organiser la diffusion de la connaissance de l'environnement sous-marin, enrichir la connaissance du milieu et du patrimoine sous-marin ouessantin, maintenir et développer un emploi salarié sur l'île...

L'aide apportée par le Parc naturel marin d'Iroise est de 6 500 €, soit 50% du montant total du projet.



Mouillages moins impactants dans le port de Morgat

Pour le déploiement de mouillages moins impactants

En 2017, le conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise a validé le lancement d'un appel à projets visant à favoriser le remplacement des lignes de mouillage traditionnelles par des mouillages moins impactants. Cet appel à projets prévoit d'apporter aux gestionnaires de Zone de Mouillages et d'Equipements Légers (ZMEL), située dans le périmètre du parc marin et implantée sur des herbiers de zostères, une aide financière équivalent à 30% du coût d'installation, par mouillage mis en place.

Le bureau du Parc naturel marin d'Iroise a validé deux projets présentés par :

- **L'Association des plaisanciers de Kerhormou-Porsmoguer (APKK)**, gestionnaire d'une ZMEL sise sur les communes de Plouarzel et Ploumoguer. Son projet prévoit le remplacement progressif, sur 3 ans, de 42 mouillages traditionnels pour un coût de matériel établi à 18.030€ TTC. L'aide du Parc naturel marin d'Iroise est de 5.410 €TTC.
- **La commune de Crozon** gestionnaire d'une ZMEL à Morgat. Son projet prévoit le remplacement en 2018 de 10 mouillages traditionnels pour un coût de matériel et d'installation de 9.492€TTC. L'aide du Parc naturel marin d'Iroise s'élève à 2.847 €TTC.



Nathalie Sarrabezolles au conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité

Nathalie Sarrabezolles, présidente du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise et présidente du Conseil départemental du Finistère, a été nommée au conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Elle représentera les parcs naturels marins au sein du collège des associations

environnementales agréées de protection de l'environnement ou d'éducation à l'environnement et des gestionnaires d'espaces naturels.

Dans cette assemblée de 43 membres, Nathalie Sarrabezolles participera aux décisions du conseil d'administration. Elle sera la voix des 9 parcs naturels marins français.

Crédits photos : Romain Hubert, Yannick Sohier / Agence des aires marines protégées ; Virginie Gervois, Florent Goulo, Yannis Turpin / Agence française pour la biodiversité.